



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/53/371
S/1998/848
11 septembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-troisième session
Points 72, 79, 96, 97, 104, 105, 157
et 162 de l'ordre du jour provisoire*
DÉSARMEMENT GÉNÉRAL ET COMPLET
CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE LA MISE
AU POINT, DE LA FABRICATION ET DU
STOCKAGE DES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES
(BIOLOGIQUES) OU À TOXINES ET SUR
LEUR DESTRUCTION
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
PRÉVENTION DU CRIME ET JUSTICE PÉNALE
CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES
MESURES VISANT À ÉLIMINER LE TERRORISME
INTERNATIONAL
INCIDENCES MONDIALES DU PROBLÈME INFORMATIQUE
POSÉ PAR LE PASSAGE À L'AN 2000

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 10 septembre 1998, adressée au Secrétaire
général par les Représentants permanents des États-Unis
d'Amérique et de la Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration conjointe du Président des États-Unis d'Amérique, W. Clinton, et du Président de la Fédération de Russie, B. Eltsine, sur les problèmes communs de sécurité au seuil du XXI^e siècle, qu'ils ont signée le 2 septembre 1998 lors de leurs entretiens à Moscou.

* A/53/150.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 72, 79, 96, 97, 104, 105, 157 et 162 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent des
États-Unis d'Amérique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) W. RICHARDSON

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Fédération de Russie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) S. LAVROV

ANNEXE

Déclaration conjointe sur les problèmes communs de sécurité au
seuil du XXI^e siècle, signée à Moscou, le 2 septembre 1998, par
le Président des États-Unis d'Amérique et le Président de la
Fédération de Russie

Nous, Présidents des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, déclarons que la coopération entre nos deux pays sera extrêmement importante au XXI^e siècle pour promouvoir la prospérité et renforcer la sécurité dans l'ensemble du monde. Nous réaffirmons à cet égard que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie constituent des partenaires naturels pour ce qui est de faire progresser la paix et la stabilité internationales. Nous avons accordé une attention particulière à l'intensification de nos efforts communs en vue d'éliminer les menaces héritées de la guerre froide et de faire face aux problèmes communs de sécurité au seuil du XXI^e siècle.

Nous estimons que le danger le plus grave et le plus pressant est la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques et autres types d'armes de destruction massive, de leurs techniques de fabrication et de leurs vecteurs. Étant donné l'interdépendance croissante du monde moderne, cette menace acquiert une portée transnationale et mondiale; elle pèse non seulement sur la sécurité nationale des États-Unis et de la Fédération de Russie, mais aussi sur la stabilité internationale. Nous réaffirmons que nos deux pays sont résolus à coopérer activement et étroitement entre eux, ainsi qu'avec tous les autres pays intéressés, afin d'éviter cette menace et de la réduire en prenant de nouvelles mesures, en recherchant de nouvelles formes de collaboration et en renforçant les normes internationales généralement reconnues.

Nous constatons qu'il reste encore du chemin à parcourir et nous avons pris aujourd'hui un certain nombre de mesures pour renforcer non seulement notre sécurité, mais aussi celle de la planète. Nous nous déclarons fermement résolus à intensifier les négociations afin de mettre au point dans les meilleurs délais la Convention sur les armes biologiques. Nous entamons une nouvelle coopération importante dans le but de réduire encore le risque de fausse alerte d'attaque par missile. De plus, nous avons arrêté les principes devant guider notre coopération concernant la gestion et l'élimination du plutonium des programmes d'armement nucléaire de manière à ce qu'il ne puisse plus jamais être utilisé dans une arme nucléaire.

En raison de leurs engagements communs, les États-Unis et la Fédération de Russie sont devenus partenaires pour jeter les fondations d'un régime international de non-prolifération, comprenant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Convention sur les armes biologiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Les États-Unis et la Fédération de Russie réaffirment qu'ils sont résolus à ce que tous les pays adhèrent au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sous sa forme actuelle, sans y apporter de modifications. Ils sont aussi entièrement acquis aux directives renforcées du Groupe des fournisseurs de matières nucléaires. En leur qualité de participants à la Conférence du désarmement, il ont fait aboutir de concert les négociations consacrées à la Convention sur les armes chimiques

/...

et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et demandent à tous les pays d'adhérer à ces instruments. Guidés par ces obligations, ils ont pris d'importantes mesures concrètes en vue de réduire la menace nucléaire à l'échelle mondiale et de contrôler les transferts de technologies sensibles. Ils demeurent profondément préoccupés par les essais nucléaires effectués en Asie du Sud et se déclarent de nouveau résolus à coordonner et à appuyer fermement toutes les mesures énoncées dans le communiqué conjoint des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui ont été approuvées par le G-8 et le Conseil.

Le Traité START et les initiatives adoptées en 1991-1992 par les Présidents en matière de réduction des armements nucléaires contribueront à atteindre l'objectif ultime du désarmement nucléaire et à renforcer la sécurité internationale. Nous avons éliminé de concert plus de 1 700 bombardiers lourds et lanceurs de missiles, plus de 700 silos de lancement et 45 sous-marins capables de lancer des missiles nucléaires, et avons désactivé ou éliminé plus de 18 000 ogives nucléaires stratégiques et tactiques. Réaffirmant notre volonté de respecter rigoureusement les obligations que nous imposent le Traité START I et le Traité sur les missiles antimissiles balistiques, nous nous déclarons résolus à collaborer en vue d'accélérer l'entrée en vigueur du Traité START II. Immédiatement après la ratification de ce traité par la Fédération de Russie, les États-Unis et la Fédération de Russie commenceront à négocier de plus faibles niveaux dans le cadre d'un traité START III.

En raison des réductions considérables de leurs forces nucléaires, les États-Unis et la Fédération de Russie disposent d'importants stocks de matières nucléaires qui ne sont plus nécessaires pour la défense. Ils réaffirment leur volonté d'assurer le maximum de sécurité et de responsabilité à l'égard de ces stocks et des autres matières fissiles de qualité militaire, et réaffirment qu'il importe de mettre en oeuvre l'accord signé en juillet 1998 par le Vice-Président des États-Unis et le Premier Ministre de la Fédération de Russie en ce qui concerne la coopération scientifique et technique pour la gestion du plutonium retiré des programmes nucléaires militaires.

Nous nous déclarons de nouveau résolus à renforcer notre coopération concernant la réglementation des exportations, qui constitue un élément essentiel de la non-prolifération. Nos gouvernements ont récemment créé un mécanisme supplémentaire de coopération dans le domaine des exportations de technologies sensibles. À cette fin, nous sommes convenus aujourd'hui de créer des groupes d'experts sur les questions nucléaires, la technologie balistique et spatiale, la conformité globale et interne et la réglementation des transferts d'armes classiques, ainsi que l'application des lois, les questions douanières et l'octroi de licences afin de renforcer la coopération et de mettre en oeuvre des projets spécifiques faisant appel à l'assistance bilatérale et à la coopération. Ces groupes seront constitués le mois prochain et commenceront sans tarder leurs travaux. Les hauts responsables des deux pays sont aussi maintenant reliés par des moyens de communication protégés qui assureront l'échange rapide et confidentiel d'informations sur les questions de non-prolifération.

Nous avons réaffirmé l'importance du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et la contribution fondamentale qu'il apporte à la

/...

stabilité, à la prévisibilité et à la coopération sur ce continent. Ouvrant de concert pour bâtir une Europe plus intégrée et plus sûre, nous sommes résolus à accélérer les négociations afin d'adapter le Traité à l'évolution des circonstances. Nous jugeons nécessaire d'achever le processus d'adaptation dans les plus brefs délais. Nous réaffirmons notre volonté de respecter les dispositions du Traité durant ce processus.

Les États-Unis et la Fédération de Russie demeurent résolus à édifier de concert une paix durable fondée sur les principes de la démocratie et de l'indivisibilité de la sécurité. Ils réaffirment l'objectif commun consistant à renforcer la sécurité et la stabilité dans l'intérêt de tous les pays, à lutter contre le nationalisme agressif et à prévenir les violations des droits de l'homme. Ils se consulteront mutuellement et s'efforceront de coopérer afin d'empêcher les conflits, de les régler et de gérer les crises. À cet égard, nous attachons une grande importance à la coopération militaire opérationnelle, dans le contexte aussi bien bilatéral que multilatéral, entre les forces armées des États-Unis et de la Fédération de Russie. Nous notons avec satisfaction que des progrès certains ont été accomplis dans le domaine de la coopération en matière de défense, en particulier pour ce qui est de renforcer la sécurité nucléaire et d'appliquer le Programme de réduction concertée de la menace.

Nous constatons que la solidité du système économique et financier mondial de plus en plus interdépendant a des conséquences pour le bien-être de la population de tous les pays. Nous convenons qu'il est important pour la communauté internationale que la réforme économique et structurelle réussisse dans la Fédération de Russie.

Il est impératif de renforcer la protection de l'environnement au XXI^e siècle afin de préserver les systèmes naturels dont dépend l'humanité. La Fédération de Russie et les États-Unis oeuvreront de concert pour résoudre les problèmes climatiques de la planète, protéger la couche d'ozone, conserver la diversité biologique et assurer la gestion durable des forêts et autres ressources naturelles. Nous avons souligné la nécessité de renforcer à cet égard la coopération internationale et bilatérale sur une large base.

Nous déclarons que le terrorisme, sous toutes ses formes et manifestations et quels que soient ses motifs, est absolument inacceptable. Les États-Unis et la Fédération de Russie condamnent dans les termes les plus vifs les attentats terroristes récemment commis au Kenya et en République-Unie de Tanzanie. Nous sommes convenus aujourd'hui d'une série de mesures qui répondent à ce fléau croissant.

Nous avons décidé d'intensifier nos efforts communs afin de faire obstacle aux menaces transnationales qui pèsent sur notre économie et notre sécurité, y compris celles qui ont pour origine la criminalité organisée, le trafic des stupéfiants, le commerce illicite des armes, les délits informatiques et autres délits liés aux technologies de pointe, et le blanchiment de capitaux. Nous sommes convenus de créer un groupe de travail bilatéral sur l'application des lois qui se réunira régulièrement, de redoubler d'efforts dans le domaine du respect de la légalité et d'améliorer le système d'information afin d'éliminer la traite des femmes et des enfants. Nous sommes convenus que les États-Unis et la Fédération de Russie prendront une part active à l'élaboration d'une

/...

convention des Nations Unies pour lutter efficacement contre la criminalité transnationale. Nous notons avec satisfaction que la Fédération de Russie accueillera à Moscou, en 1999, une conférence ministérielle du G-8 sur la criminalité transnationale.

Nous constatons qu'il importe de renforcer les aspects positifs et de réduire les effets négatifs de la révolution actuelle de la technologie de l'information – tâche capitale pour garantir dans l'avenir les intérêts de nos deux pays en matière de sécurité stratégique. Dans le cadre des efforts visant à résoudre ces questions, les États-Unis et la Fédération de Russie ont déjà tenu, dans le cadre du Groupe consultatif pour la défense, des discussions fructueuses sur la solution du problème informatique que risque de poser le passage à l'an 2000. Les États-Unis et la Fédération de Russie s'engagent à poursuivre les consultations et à étudier les conséquences plus générales de ce problème afin de résoudre les questions d'intérêt mutuel.

Nous déclarons que les problèmes communs de sécurité au seuil du XXI^e siècle ne peuvent être résolus que grâce à la mobilisation constante des efforts de la communauté internationale tout entière. Toutes les ressources disponibles doivent être utilisées à cet effet. En cas de nécessité, la communauté mondiale doit prendre rapidement des mesures efficaces afin de faire face aux dangers dans ce domaine. Les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie continueront à jouer un rôle prépondérant, aux niveaux bilatéral et multilatéral, afin de faire progresser les objectifs communs en matière de sécurité.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
D'AMÉRIQUE

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
DE RUSSIE
